



ISARALYON



Campus Lyonnais activité EQUITATION Inter UNIVERSITAIRE 2022 2023 :

Réunion d'information **lundi 5 septembre 13h** amphi Marie Currie **campus de la Doua, rue JB Lamarck**

1/Principe : 1 forfait par semestre. Les aides sont variables selon les SUAPS et services des sports:

-Pour les étudiants de l'Université Lyon1

Le coût est de 60€ pour les boursiers fournir l'attestation définitive de bourse ; et de 110 € pour les non boursiers

-Pour les étudiants des Universités Lyon2 et Lyon3 le coût est de 160 €

-Pour tous les personnels et les étudiants extérieurs aux universités le coût est de 170 €

3 forfaits et de la compétition vous sont proposés :

⇒ **Reprises :** 12 cours de 1h30/semaine, soit 18h,

⇒ **Stages :** 3 jours de 6h, soit 18h, rajouter 80€ en pension complète,

⇒ **Equitation d'extérieur :** 3 journées de 6h au semestre,

⇒ **Compétition :** les jeudi après-midi, prendre la licence FFSU et régler les engagements (18€ par concours).

Notation possible en fonction du cursus suivi, renseignez-vous auprès de votre bureau des sports et à l'inscription.

2/Inscriptions :

A faire en ligne sur le site à partir du 6 septembre, <https://suaps.univ-lyon1.fr/nos-sports/equitation>

Remplir le formulaire "se pré inscrire en équitation " sur la page Equitation, onglet inscription.

Vos choix de formule, de jour et d'horaire seront validés par mail par L JAL puis avec le règlement de votre forfait

Le lieu de dépôt de votre chèque dépend de votre université ou école: précisions en bas de page

ASSURANCE : S'assurer avec une mutuelle ou prendre la licence FFE dans le club ou vous irez.

3/ Informations importantes

Vaccination tétanos, pensez-y!

- Début des cours : le 12/09/2022

- Fin des cours : le 28/05/2023.

1^{er} semestre du 12/09/2022 au 15/01/2023 : Pas de cours du 22/10 au 5/11, ni du 18/12/2022 au 22/01/2023 ; férié le 11 /11.

2nd semestre du 16/01/2023 au 28/05/2023 : Pas de cours du 02/02 au 19/02 ni du 10 au 22 avril ; férié le 1^{er} 8 et 18 mai

⇒ **Au 1^{er} cours** vous devez **IMPERATIVEMENT** apporter votre **fiche rouge/orange au club** (elle vous sera fourni en échange de votre paiement)

A chaque cours :

⇒ **Notez votre cheval dans le tableau de présence** de votre reprise et **sur votre fiche rouge** (orange stage et eq ext)

⇒ Si **2 absences consécutives (ou si vous oubliez de remplir les tableaux)**, votre place sera **réattribuée** aux étudiants sur liste d'attente.

⇒ Tout étudiant dispensé doit obligatoirement **contacter Laurence JAL** dès l'interruption de la pratique !

4/ Information et Horaires des Reprises Universitaires:

Tableau des horaires des reprises mis à jour régulièrement sur le site : <https://suaps.univ-lyon1.fr/nos-sports/equitation>

5/ Information stages et formules d'Equitation d'extérieur et les compétitions

Voir le site <https://suaps.univ-lyon1.fr/nos-sports/equitation> onglet planning

6/ Présentation de l'ASUL Equitation et des Centres Equestres,

Voir les informations sur l'ASUL Equitation sur le site « onglet info pratiques »

Itinéraires à partir des Facs : <http://mapsengine.google.com/map/edit?mid=z2xxsmiVJgTo.ka3nD0Xukkrk>

7/ Covoiturage, liste et coordonnées des étudiants de votre cours (acceptant de covoiturer)

Précisé à la rentrée

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art. 27)

Assemblée générale le jeudi 13/10/2022 à partir de 19h au Club des Sports de Lyon I.

(Campus de la Doua 23 Boulevard A Latarget 69100 Villeurbanne).

Suivez l'actualité de l'ASUL Equitation sur la page **Facebook ASUL Équitation !**

Enseignants référents : Laurence JAL et Charles CALLON : SUAPS-Equitation@univ-lyon1.fr

